



XERFI - COVID-19 : LE CHEMIN CHAOTIQUE DU REBOND A LA REPRISE

Mise à jour le 22 juillet 2020

Analyse dirigée par Olivier PASSET

Synthèse EPEC *

Depuis mars 2020, XERFI évalue l'impact de la crise du Coronavirus sur l'économie et évalue sa diffusion aux différents secteurs.

Menée deux mois après la sortie du confinement, cette nouvelle évaluation écarte l'hypothèse d'un épisode de « reconfinement » dur, mais retient un prolongement des entraves sanitaires.

L'intervention lourde et rapide de l'État et des autorités monétaires a permis d'amortir les effets de la crise sanitaire sur le pouvoir d'achat ou la trésorerie des entreprises. Et la force du rebond technique de l'économie en sortie du confinement jusqu'en juillet en porte la trace.

Mais cette récupération ne saurait s'apparenter à une reprise, laquelle exige que les activités et les régions du monde aient retrouvé suffisamment de synchronie, pour s'entraîner positivement les unes les autres. Or, nous en sommes loin.

Le rebond technique ne dispense pas les entreprises d'un profond processus d'ajustement, d'ampleur et de nature différenciées, selon les secteurs.

Présentation

- **L'économie en phase de rebond**
- **Du rebond à la reprise : ce qui attend les entreprises**
- **Hypothèses de prévision : la traînée longue des contraintes de distanciation sociale**
- **Le scénario de croissance du XERFI : une récupération sans reprise à l'horizon 2021**
- **Secteurs en première ligne : un repositionnement stratégique nécessaire**

* Notre synthèse ne porte pas sur l'étude dans sa totalité.

L'ECONOMIE EN PHASE DE REBOND

L'orbite sur laquelle se place aujourd'hui la trajectoire de récupération de l'économie, porte l'activité à 90 - 95 % de son niveau d'avant-crise.

Le redémarrage se matérialise dans toutes les branches d'activité.

- Selon la Banque de France, les niveaux d'activité surplomberaient en juin de 5 points, ceux qui étaient projetés par les entreprises lors de la précédente enquête dans l'industrie et les services marchands, et de 8 points dans le bâtiment.

Le rebond de l'activité s'appuie sur un puissant mouvement de restauration de la consommation et de l'investissement en logement des ménages.

- Les données à haute fréquence de transaction par carte bancaire confirment la vitesse de récupération des **dépenses de consommation** sur l'ensemble du mois de juin. Ces dernières ont retrouvé des **niveaux comparables à ceux de l'année dernière**.
- Les dépenses de rattrapage concernant l'équipement du logement, la normalisation des dépenses d'habillement (sur la première moitié du mois, avant de retomber sous leur niveau normal en fin de période), la solidité des dépenses d'alimentation, ont compensé la récupération encore incomplète en fin de mois des dépenses d'hôtellerie, de restauration ou de carburant.

Selon l'INSEE, la consommation serait rétablie à 97 % en juin, marquant la reprise des pratiques habituelles de dépenses du côté des ménages dans les circuits physiques de distribution.

- Elle surplomberait de 6 % ses niveaux normaux concernant les produits manufacturés, lesquels bénéficient d'effets de rattrapage.
- Elle serait encore en retrait de 9 % concernant les services marchands, ceux soumis encore à des restrictions d'activité ou à des comportements de prudence (transport aérien, activités culturelles, loisir).

Dans le **bâtiment**, plus de 95 % des chantiers étaient ré-ouverts fin juin et près de 4 sur 5 tournaient déjà à un rythme jugé normal, un mois seulement après la fin du confinement. Période d'activité traditionnellement creuse pour le BTP, l'été s'annonce actif.

- Ce dynamisme du BTP se diffuse mécaniquement à la filière des matériaux de construction et à celle des engins de chantier. Toujours en amont, il faut ajouter les cabinets d'architectes, d'ingénieurs, les agences d'intérim (1 intérimaire sur 5 était employé par la construction en 2019) et l'ensemble des acteurs qui participent au financement. **A court terme, sa contribution au redressement est déterminante.**

Concernant l'emploi, deux tendances contradictoires se dessinent.

Fin mars, 502 000 emplois salariés avaient été détruits dans la sphère marchande par rapport au début de l'année, près des 2 / 3 des destructions (318 000) étant le fait de l'intérim et 82 % de l'ajustement, hors intérim, relevant des seuls services marchands à fort contenu en emploi précaire (hôtellerie et restauration, commerce, services aux ménages).

L'intérim, les CDD courts ont donc concentré l'essentiel de l'ajustement à court terme.

- Dès le mois de mars, en dépit du chômage partiel, les emplois les plus précaires ont brutalement dévissé (CDD courts et intérim).
- Le mouvement s'est approfondi en avril avec la perte supplémentaire de plus de 106 000 emplois intérimaires. Au total, 700 000 emplois marchands pourraient avoir été détruits durant le confinement, du fait du non renouvellement de l'intérim ou des CDD courts.

Entre le 1^{er} et le 15 juin 2020,

- **73 % des salariés étaient en activité, sur site ou en télétravail** (DARES, enquête Acemo)
- **et 86 % des salariés appartenaient à des entreprises ayant maintenu ou accru leur emploi.**
 - o Les difficultés à mobiliser complètement la main-d'œuvre et les équipes (appréhension des salariés, freins techniques ou sanitaires) ne sont pas négligeables, mais 73 % des dirigeants ne rencontrent aucune difficulté à mobiliser leurs salariés sur site et 85 %, en télétravail (XERFI, enquête auprès des dirigeants).

Il faut s'attendre maintenant à **deux tendances contradictoires** :

- **Une rapide restauration de l'emploi intérimaire et un redémarrage des embauches en CDD courts dans certains secteurs en rebond rapide** (construction et industrie).
 - o En juillet, 230 000 emplois pourraient avoir été récupérés, portant à près de 600 000 le nombre d'intérimaires.
- **Un mouvement plus graduel et permanent de destruction d'emplois en CDI.**
 - o La multiplication des annonces de plans sociaux depuis avril, montre qu'il est en marche.

À ce stade, le maintien du dispositif de chômage partiel jusqu'en septembre continue à temporiser l'ajustement de l'emploi. Les emplois en sureffectifs demeurent absorbés par le système de prise en charge du coût salarial par l'État, différant les décisions de licenciement.

Si les entreprises opèrent nettement leur retrait du dispositif de chômage partiel, ce recul ne suffit pas encore à désarmer la bombe à retardement d'une vague de licenciement massif à partir de septembre. A noter que le gouvernement maintiendra une enveloppe de 8 milliards à ce dispositif en 2021.

À la question, « A quelle échéance pensez-vous que la proportion de chômage partiel sera inférieure à 10 % dans votre entreprise », 89 % des dirigeants interrogés, répondent : à fin 2020.

DU REBOND A LA CRISE : CE QUI ATTEND LES ENTREPRISES

La phase de rebond post-confinement relève du rebond technique.

- Ainsi, **beaucoup d'entreprises de l'industrie et du bâtiment connaissent un rebond spectaculaire, mais partant de très bas.**
- **Certains secteurs ont vécu ou vivent positivement la crise sanitaire**, du fait d'un positionnement opportun (pharmacie, diagnostic médical, soutien scolaire, agro-alimentaire, etc...) ou d'effets de rattrapage puissants (équipements domestiques, contrôle technique automobile, etc...).
- **Certaines entreprises peuvent aussi surfer sur de nouvelles tendances plus durables**, accélérées par la crise (nouvelles mobilités, télétravail, diversification et dématérialisation des circuits de distribution, rénovation thermique, etc...). C'est le cas notamment des services numériques ou de la construction.

La véritable reprise sera fondée sur des moteurs pérennes de croissance, lorsque les activités et les régions du monde auront retrouvé un certain degré de synchronie, s'entraînant positivement les unes les autres, dans une dynamique vertueuse.

A court terme, on observe une assez bonne résistance financière de l'économie.

- L'activation rapide des différents dispositifs de soutien, notamment le prêt garanti par l'Etat (PGE) et la puissance du rebond de l'économie depuis le 11 mai, ont permis de modérer le stress financier sur les entreprises.

Les problèmes de trésorerie ont bel et bien été amortis et différés.

- En juillet, une très petite minorité d'entreprises (8 %) s'attend à affronter des difficultés aiguës de trésorerie (XERFI, enquête de juin). Le problème n'en reste pas moins prégnant d'ici la fin de l'année, au moment même où le redémarrage mobilise la trésorerie.

En ligne avec ce constat, les entreprises sont encore loin d'avoir mobilisé l'intégralité de l'enveloppe de prêts garantis (300 milliards) que le gouvernement a mis à leur disposition. **En septembre, le PGE pourrait ainsi connaître une seconde vague de mobilisation**, qui devrait épauler la montée en régime des activités à fort besoin en fonds de roulement et permettre d'étirer dans le temps les ajustements de capacité des entreprises en difficulté.

Cet accès gratuit à la liquidité est de nature à atténuer la sinistralité des entreprises dans les mois qui viennent.

- L'exposition au risque de défaillance demeure ainsi circonscrite à court terme, puisque les aides de trésorerie sont couvertes à 90 % par la garantie de l'État.

Mais **le poison lent des échéances différées**, dans un contexte de récupération incomplète de l'activité, risque de très fortement fragiliser financièrement les entreprises par la suite (notamment les TPE, PME).

HYPOTHESES DE PREVISION : LA TRAÎNÉE LONGUE DES CONTRAINTES DE DISTANCIATION SOCIALE

Les mesures de prévention sanitaire continuent à freiner le retour à la normale dans plusieurs activités économiques. Et la résurgence de l'épidémie apparaît comme une hypothèse hautement probable.

- Elles limitent notamment les possibilités de récupération dans certains services : distribution, tourisme (hôtellerie et restauration, voyages, etc.), transport, etc...

Les derniers points de croissance qui nous séparent de la normale paraissent à portée de main. Ils seront pourtant les plus durs à récupérer : ils exigent un repositionnement des entreprises, qui prendra du temps.

- À ce stade nous estimons que le recul du PIB devrait être de l'ordre de 9,5 % en 2020. Le rebond de l'activité en 2021 (+ 8,0 %) ne permettrait ensuite qu'une récupération partielle de l'économie.

Le **3ème projet de loi de finances rectificative** (PLFR), publié le 10 juin, porte à 460 Md€, l'enveloppe totale des crédits susceptibles d'être engagés pour faire face à la crise, soit environ 60 Md€ de plus du montant prévu dans le dernier PLFR de fin avril. Le plan de relance de 104 milliards d'euros, esquissé par le nouveau premier ministre, n'a pas été incorporé dans cette prévision, compte tenu du flou qui entoure le calendrier de mise en œuvre et la part qui relève de mesures nouvelles par rapport aux précédents PLFR.

- Les **prêts garantis par l'État** (représentant 327 Md€ dans le 3e PLFR) ont toujours un **poids prépondérant** dans le montant total de l'enveloppe.
- Cette dernière inclut aussi 76 Md€ de reports d'impôts et de cotisations, et de mouvements de capitaux divers qui ne représentent pas des dépenses par l'État.
- Les 57 Md€ restants constituent en revanche le montant des véritables **dépenses publiques engagées à titre exceptionnel** depuis mars. Ces dépenses ont été augmentées de 15 Md€ par rapport au dernier PLFR et de 45 Md€ par rapport au 1er PLFR (datant du 18 mars).
 - o Dans le détail, ces dépenses incluent le **financement du chômage partiel** (31 Md€), le **fonds de solidarité pour les TPE et les indépendants** (8 Md€), les **dépenses additionnelles de santé** (10 Md€), **l'effacement des charges fiscales et des cotisations pour les secteurs les plus touchés** (tourisme, restauration, aéronautique, commerces hors alimentaire, etc.), à hauteur de 3 Md€, et, enfin, 4,5 Md€ mobilisés pour **venir en aide aux collectivités locales**. Ce dernier dispositif a été introduit dans le dernier PLFR afin de compenser des recettes fiscales perdues par les collectivités locales ou pour soutenir leurs investissements en matière de santé ou de transition écologique, notamment dans le cadre des plans d'aides sectoriels dévoilés entre la mi-mai et aujourd'hui.

■ Récapitulatif des enveloppes mobilisées dans les projets de loi de finance rectificative

	1 ^{er} PLFR	2 ^e PLFR	3 ^e PLFR
Date	18 mars 2020	25 avril 2020	11 juin 2020
Hypothèses macroéconomiques pour 2020	Croissance : -1% Déficit p. : -3,9%	Croissance : -8% Déficit p. : -9,1%	Croissance : -11% Déficit p. : -11,4%
Moyens totaux mobilisés	343,5 Md€	410 Md€	460 Md€
<i>Prêts garantis</i>	300 Md€	300 Md€	327 Md€
<i>Reports de charges fiscales et sociales et autres mouvements de capitaux</i>	32 Md€	65 Md€	76 Md€
<i>« Véritables » dépenses engagées</i>	11,5 Md€	42 Md€	57 Md€
- chômage partiel	8,5 Md€	24 Md€	31 Md€
- fonds de solidarité pour les TPE	1 Md €	7,5 Md€	8 Md€
- dépenses supplémentaires de santé	2 Md €	8 Md €	environ 10 Md €
- autres dépenses (annulation ou remise de charges fiscales et sociales ; transferts aux collectivités locales)	-	2,5 Md€	8 Md€

Traitement Xerfi / Sources primaires : Ministère de l'économie et des finances, presse

Entre le 14 mai et le 10 juin, cinq plans sectoriels ont été annoncés, s'adressant aux filières du tourisme, de l'automobile, de l'aéronautique, du livre et aux startups et entreprises technologiques.

- Le montant total des ressources mobilisées dans le cadre de ces plans (incluant aussi des prêts garantis) est de 43,5 Md€.

À côté des plans de soutien déjà annoncés, **d'autres sont encore à chiffrer**, pour le BTP et pour la restauration notamment. En outre, l'État pourrait devoir rembourser une partie des prêts dont il s'est porté garant.

Le rebond actuel de l'activité n'est pas la rampe de lancement d'un processus de reprise mais marque l'entrée dans une période de restructuration et d'instabilité de la demande.

- Notre scénario central s'établit à - 9,5 % en 2020 et + 8,0 % en 2021.
- Ce chiffrage confirme et renforce l'effet de « longue traîne de la crise », lié à un décrochage de l'emploi plus marqué et à des phénomènes de persistance plus prononcés (hystérèse).

Le rebond de l'activité au second semestre ne permet pas de compenser le manque à gagner du confinement.

- Le scénario se rapproche de plus en plus d'un scénario où l'activité ne renoue fin 2021, ni avec son niveau, ni avec sa tendance d'avant crise.
- Le PIB demeure fin 2021, à 2 % du niveau atteint au quatrième trimestre 2019.

LE SCENARIO DE CROISSANCE DU XERFI : UNE RECUPERATION SANS REPRISE A L'HORIZON 2021

Les effets de rattrapage que nous observons aujourd'hui demeurent très circonscrits (sphère du logement notamment) et éphémères.

- **L'ouverture des magasins physiques n'a pas produit, comme attendu, d'effets de rush** (comme en témoigne la normalisation poussive du commerce d'habillement).
- Alors que **l'épargne involontaire des ménages**, liée aux restrictions administratives et aux mesures de distanciation, devrait atteindre 65 à 70 milliards, les entreprises hexagonales ne peuvent que très faiblement compter sur la réinjection de cette dernière pour dynamiser leurs marchés.
 - o **Les contraintes de distanciation continuent à pénaliser le retour à un niveau normal de dépenses dans toute une série de secteurs au cœur du lien social** (la restauration, les cafés, le tourisme, le loisir, la culture, les parcs, la mobilité etc.). Ces secteurs seront les premiers exposés en cas de renforcement des dispositifs sanitaires à la rentrée.
 - o À cela, **il faut ajouter toutes les mesures de prévention prolongée qui refrènent les dépenses des seniors**, et plus généralement, **les comportements de défiance** qui vont continuer à **peser sur toutes les activités qui impliquent de la promiscuité et des contacts interpersonnels**, autrement dit pratiquement : les dépenses liées aux loisirs, au tourisme et à la culture, qui représentent 12 % du budget des ménages, sont de la sorte durablement pénalisées.
- **La crise pèse sur la formation des revenus et sur l'emploi.**
 - o Nous estimons à 3,5 points, la décélération des revenus des ménages en 2020, après transferts (en baisse de 0,4 % par rapport à 2019). Ce contexte renforce les comportements de précaution.
- **La consommation tend actuellement à se reporter des services vers les biens manufacturés** (produits liés à l'équipement, à l'aménagement domestique ou à la pratique de loisirs individuels). Mais cette réallocation a un fort contenu en importation.
 - o Elle a donc des **effets d'entraînement limités** et a un effet déséquilibrant sur la balance commerciale.

Les effets de rattrapage demeurent de surcroît limités par l'impossibilité fonctionnelle de certains secteurs à rattraper l'activité perdue.

- **Dans beaucoup de services**, ce qui est perdu à un moment donné, une collection de printemps, des vacances estivales, un festival, etc., n'est tout simplement pas récupérable. **Les effets saisonniers interdisent toute seconde chance.**
- Quant à l'industrie ou à la **construction**, les **possibilités d'un rattrapage de production sont limitées ou différées par le butoir des capacités**. Le rebond de la construction auquel on assiste aujourd'hui par exemple, s'appuie sur la réalisation de chantiers dont la réalisation a simplement été différée. Pour rattraper, il faudrait produire plus, et pendant plusieurs mois... autrement dit immobiliser des moyens supplémentaires, alors même que le surplomb de production est par nature transitoire.

Le coup de frein des échanges internationaux constitue un dernier facteur de freinage durable de l'activité.

- Nous estimons que la **baisse des marchés à l'exportation français** (demande adressée) atteindra - **35 % sur un an**, au cours du deuxième trimestre, compte tenu de la spécialisation géographique des échanges.
- **L'ampleur et le tempo de la reprise des marchés d'exportation hexagonaux demeurent extrêmement incertains** et devraient s'opérer de façon asynchrone et la reprise du commerce est fortement exposée à l'aléa d'une rechute pandémique (notamment sur le continent américain).
- Les **plans de soutien massifs** en faveur de l'industrie, **dans la plupart des pays avancés ou émergents**, pourraient être couplés avec des mesures protectionnistes informelles ou non tarifaires visant à **privilégier les entreprises résidentes**.
 - o De plus, ces plans sont susceptibles de fausser les conditions de la concurrence, compte tenu des différences considérables de taille d'enveloppe selon les pays.

La composante touristique des échanges sera également durablement plombée.

- Les arbitrages des consommateurs en faveur des biens et au détriment des services (encore contingentés), sont un facteur supplémentaire de déséquilibre des échanges en 2021.

La crise du Covid-19 entraîne une forte cassure de la dynamique du pouvoir d'achat des ménages.

- Le revenu disponible des ménages avait progressé de 3,1 % en 2019. Compte tenu de la progression des prix, le gain de pouvoir d'achat avait été de 1,9 % en moyenne.
- En 2020, le pouvoir d'achat devrait reculer de près de 0,3 % (en ralentissement de 2,4 points par rapport à 2019).

Sa récupération demeurera faible en 2021 (+ 0,5%), du fait du ralentissement de l'inflation et de la stabilisation de l'emploi.

- **Le recul de l'emploi salarié pourrait être de l'ordre de 2,2 % en moyenne en 2020.**
 - o L'ajustement, qui se concentre sur l'intérim et des CDD courts au premier semestre, devrait s'étendre aux CDI par la suite (l'emploi hors intérim, pourrait diminuer de 700 000 d'ici la fin de l'année). Et la baisse globale de l'emploi pourrait culminer à 1 million de personnes à la mi-2021.
- **L'extension du chômage partiel**, qui a culminé à près de 6 millions de personnes en équivalent temps plein, à la fin du confinement, **explique une autre part importante du décrochage**.
 - o Nous estimons que le dispositif de préservation de l'emploi entame de 0,7 point le pouvoir d'achat des ménages en 2020.
- **La forte dégradation du revenu des travailleurs indépendants participe aussi fortement au recul du pouvoir d'achat** (pour un point). Les aides gouvernementales ne suffisent pas à compenser les pertes de recettes des professions indépendantes.

- A ces trois principaux facteurs de baisse, il faut ajouter les heures supplémentaires, les primes perdues et les comportements de modération salariale des entreprises, qui altèrent fortement la dynamique du salaire par tête.
- **Seul le recul de l'inflation** (importée notamment) **permet d'amortir le choc et de redonner un peu d'oxygène à la dépense des ménages.**

Le taux d'épargne, habituellement compris entre 14 et 15 % du revenu disponible, **fait une embardée** à 19,6 % au 1er trimestre puis 29 % au 2nd.

- Il devrait se maintenir au-dessus de sa moyenne de long terme au cours des trimestres suivants et ne converger que graduellement vers son niveau usuel.

Lorsqu'on scrute les postes de consommation en faveur desquels les ménages pourraient opter, on se trouve confronté à une possibilité d'arbitrage limitée :

- 43 % des dépenses sont contraintes (loyers, télécom, services financiers, etc.)
- **57 % des dépenses sont arbitrables.**
 - o Or, si l'on tient compte du climat d'affaires très particulier qui règne sur l'automobile (pénalisé au moins à court terme par l'aversion à s'engager dans des dépenses lourdes), de la stabilité des comportements alimentaires et des freins qui entourent les dépenses de loisir, de culture et de tourisme, **le champ d'arbitrage des consommateurs est très restreint.**

Au-delà des comportements de précaution liés à la fragilisation de l'emploi, cette restriction des choix explique la persistance d'un niveau élevé d'épargne dans notre scénario.

Dans ce contexte de dégradation des conditions financières des entreprises et de demande durablement en retrait par rapport aux capacités installées, l'investissement sera fortement pénalisé dans la durée, ainsi que la construction, qui au-delà du fort rebond actuel, devrait renouer avec la tendance au ralentissement qui se dessinait avant crise.

A court terme, l'ampleur de ce choc est très différenciée selon les secteurs.

- Les services impliquant de la promiscuité et des contacts interpersonnels (restauration, divertissement, tourisme, transports collectifs, etc...) sont confrontés à une crise « industrielle majeure » qui engage un repositionnement de leur modèle d'affaires.

SECTEURS EN PREMIERE LIGNE : UN REPOSITIONNEMENT STRATEGIQUE NECESSAIRE

Les secteurs en première ligne sont ceux qui ont été impactés par le confinement, soit qu'ils aient été à l'arrêt quasi-intégral (hébergement, restauration, certains commerces de détail, construction) ou exposés au dévissage du commerce international.

- **L'hébergement, le transport et le commerce** ont décroché de 60 % avec le confinement et seraient en recul de - 28 % au second semestre 2020 par rapport au second semestre 2019.
- L'hébergement et la restauration, le transport et le commerce connaissent aussi une crise des usages. Les freins qui affectent le commerce ont des effets collatéraux sur la filière de la fabrication avec des risques de faillite.
- Techniquement à l'arrêt, **la construction** connaît un effet rebond de rattrapage lié à la réalisation de chantiers dont la réalisation avait été différée. Pour rattraper, il faudrait produire plus, c'est-à-dire immobiliser des moyens supplémentaires, alors même que le surplomb de production est par nature transitoire.

■ Les secteurs en première ligne

Secteurs	Poids dans le PIB	Croissance 2020 et 2021 (Valeur ajoutée en volume)		Commentaires
Ces secteurs ont été les plus directement et massivement impactés par les mesures de confinement, soit qu'ils soient mis à l'arrêt quasi-intégral, soit qu'ils soient très fortement exposés au dévissage du commerce international. Ce second facteur peut étirer la crise dans le temps, compte tenu des décalages géographiques dans la diffusion de la pandémie et de ses effets paralysant sur l'offre et la demande.				
1- Services liés à la mobilité et / ou engageant une socialisation	20,8%	-17,6%	15,9%	Ces services sont en première ligne. Ils ont décroché de 60% avec le confinement et seront en recul de -28 % entre le second semestre 2019 et le premier semestre de 2020.
<i>Hébergement et restauration</i>	2,8%	-31,5%	20,7%	Certains de ces secteurs réputés comme ayant peu d'effets d'entraînement (les services aux ménages notamment, l'hôtellerie) rendent compte d'une crise des usages en matière de tourisme ou de mobilité, qui affecte fortement toute la filière industrielle liée à la mobilité.
<i>Transport</i>	4,4%	-19,5%	20,6%	Tous les freins qui affectent la distribution physique produit également des effets collatéraux puissants sur la sphère de la fabrication. Sur ces secteurs à très fort BFR, le risque de faillite est considérable.
<i>Commerce</i>	10,7%	-12,0%	12,6%	Les possibilités de rattrapage sont inexistantes dans ces secteurs, et les freins sanitaires les pénalisent dans la durée.
<i>Services aux personnes / activités récréatives, soins, loisirs, culture etc.</i>	2,9%	-23,0%	18,6%	
2- Les industries (y compris la construction) à l'arrêt et/ou très fortement exposées au commerce international	8,3%	-18,3%	15,1%	Ces secteurs de l'industrie et de la construction ont un puissant pouvoir d'entraînement sur le reste de l'économie marchande. Ils amplifient traditionnellement le cycle économique (le secteur des biens d'équipement notamment, paralysé par le gel des projets d'investissement) ou ont été pour une large part techniquement à l'arrêt du fait des retombées de la politique de confinement (l'automobile notamment).
<i>Matériel de transport</i>	1,3%	-28,2%	25,4%	La capacité de récupération de l'aéronautique est pénalisée par la crise durable du transport de passagers. L'automobile est exposée à deux forces contradictoires : un repli sur la mobilité individuelle dans un contexte de faibles coûts des carburants ; l'aversion à s'engager dans des dépenses lourdes dans un contexte de repli de l'emploi et du pouvoir d'achat.
<i>Biens d'équipement</i>	1,5%	-21,3%	12,3%	
<i>Construction</i>	5,5%	-14,9%	13,5%	